



Les premiers marchés, attribués par la task force, passent outre les règles éthiques dans la gestion de la chose publique. Scandale.

La task force, logée depuis près de deux mois au secrétariat de la présidence de la République dans le cadre de la riposte contre le Covid-19, commence à montrer son vrai visage. Ses premiers actes, relatifs à l'attribution des marchés, inquiètent sérieusement quant à des dérives financières dont l'ampleur présumée fait désormais le tour des réseaux sociaux.

Ainsi, le 20 avril le ministre d'État, secrétaire général de la présidence de la République (Sg/Pr), Ferdinand Ngoh Ngoh, a adressé au ministre de la Santé publique (Minsante), Manaouda Malachie avec cachet «Très urgent», une note portant «attribution et signature des contrats dans le cadre de la riposte contre le Covid-19». Les huit marchés portent sur un montant total de 7.153.889.059 francs. «

Il s'avère, à l'analyse, que le problème n'est pas tant la nature des prestations, portant globalement sur la fourniture de tests rapides aux consommables et petits équipements de laboratoire ou de prise en charge des-malades. La première observation laisse comprendre qu'aucun avis d'appel d'offres n'a été lancé, aux fins de sélectionner parmi les soumissionnaires. La task force a opté pour la procédure du gré à gré, dont on connaît les risques en termes de manipulations, de concussions et autres pratiques potentiellement

contraires à l'éthique régissant le Code des marchés publics.

Fichier des contribuables. Là où les choses se corsent davantage, c'est dans la nature même des entreprises bénéficiaires desdits marchés, dont il s'avère que leur statut actuel n'autorise pas leur accès à la commande publique. Ainsi de la société Medical Plus Sari, qui pour une enveloppe de 2,5 milliards de francs porte sur la fourniture de 500.000 tests rapides Abbott.

Selon nos investigations, et ce jusqu'en fin de semaine dernière, Medical Plus Sari n'apparaissait pas dans le fichier national des contribuables de la direction générale des Impôts (Dgi). Il en est de même pour M9 SA (1.137.500.000 francs) en charge de la fourniture de 65.000 tests Per. La même observation concerne Medical Link, qui pour une enveloppe de 588.390.959 francs est appelé à fournir des consommables et petits équipements de laboratoire.

Pour revenir à Medical Plus Sari, bénéficiaire du plus gros marché de la série et qui est basée à Yaoundé-Nlongkak, des sources introduites indiquent qu'elle est la propriété d'une certaine Mme Thérèse Mboudou Nga. A en croire une publication du journaliste Auréole Tchoumi, qui affirme avoir également investigué sur le sujet, cette dame serait employée comme attachée au cabinet civil de la présidence de la République.

Si de telles allégations étaient avérées, cela constituerait une grosse tuile sur la task force logée au secrétariat général de la présidence de la République. Laquelle, rappelle-t-on, a sur instructions du chef de l'État repris la gestion financière des dépenses liées à la lutte contre la pandémie du Covid-19.

Tentative de lynchage. On se souvient à cet effet des hautes prescriptions, régulièrement répercutées à des membres de l'exécutif, portant tantôt sur l'éthique et l'orthodoxie en matière d'usage des fonds publics affectés à la bataille contre la pandémie. A diverses reprises également, le ministre d'État Sg/Pr a soit demandé des audits liés à l'utilisation desdites enveloppes, ou encore ordonné au ministre d'État en charge de la Justice, garde des Sceaux, Laurent Esso, l'ouverture de procédures judiciaires contre des gestionnaires impliquées dans des malversations financières sur le même dossier.

Et, pendant que la task force s'engluie dans le soupçon, des chefs de départements ministériels sont traînés dans la boue. Voici deux semaines, votre journal, à la suite d'une liste portant répartition d'une enveloppe de 180 milliards de francs, fruit du fonds de solidarité nationale contre le coronavirus. A la lecture de la liste abondamment relayé sur les réseaux sociaux, plusieurs dignitaires gouvernementaux ont été jetés en pâture, présentés comme des détourneurs de la dotation dédiée au combat contre une pandémie qui décime. Un mal qui, au 6 mai et selon des sources officielle- avait déjà fait 1152 morts au Cameroun pour 74.946 cas confirmés dont 3297 actifs.

Des enquêtes de votre journal<sup>^</sup> permettent pourtant d'affirmer, avec certitude, que bon nombre des administrations bénéficiaires de ces enveloppes n'ont à ce jour reçu aucun franc, alors que les plus chanceux se contentaient d'une portion – souvent congrue – de leur dotation annoncée. Au juste, à qui profite cette tentative de déstabilisation, voie de lynchage public, de nature à éteindre la sérénité de ceux aux affaires pour conduire à bon port la politique de

réformes et de développement impulsée par le président Paul Biya ? Question à zéro franc. Si ces nombreux soupçons d'accumulations des sous mal acquis s'avéraient, un tant soit peu, un jour, justifiés, des observateurs prudents n'hésiteraient pas alors à se demander, «Tous ces milliards, c'est pour quelle finalité ...».

## **La Météo**